

M. Fleming: En 1951, le comité n'a siégé qu'un mois et le ministère venait tout juste d'être créé; l'honorable député ne peut donc pas prétendre qu'il y a eu alors un examen de l'activité du ministère. En 1952, le comité s'est préoccupé des sommes engagées directement dans l'achat de l'outillage et du matériel de guerre. Le ministère n'a fait qu'à certains égards seulement l'objet de l'examen du comité. J'estime donc, monsieur le président, que le temps d'un tel examen est venu et qu'il aurait dû avoir lieu cette année. Certes, le moment est venu de scruter en détail l'activité du ministère dans un comité où il sera vraiment possible d'examiner à fond le travail, l'administration et l'activité du ministère. La chose est impossible, comme chacun doit en convenir, dans ce trop nombreux et trop lourd comité des subsides.

La déclaration faite lundi par le ministre avait trait à une question seulement, celle de la production et des sources d'approvisionnement, question en vérité fort importante. Ce matin il a brièvement passé en revue certaines observations au sujet de l'électronique et de la production de bouches à feu, en ajoutant peut-être un mot des cinq compagnies de la Couronne.

Notre premier soin doit être de nous demander comment, en tant que comité, nous pouvons supposer que le ministère a procédé à l'établissement de devis bien précis en réclamant qu'on lui avance en tout des crédits de 22 millions. Vu que le ministère ne nous demande plus des sommes comparables à celles qu'il réclamait il y a deux ou trois ans, il va de soi que la marge d'erreur ou les calculs exagérément larges ne peuvent être aussi importants, toutes proportions gardées. Mais j'ai eu l'occasion de consulter les archives, monsieur le président, en vue de déterminer avec quelle exactitude s'étaient faits les comptes de ce ministère depuis sa création. Je vais donner au comité quelques chiffres ronds. En 1951-1952 le ministère, ayant demandé et obtenu 115 millions, en a dépensé 31 millions. En 1952-1953, ayant demandé et obtenu 123 millions, il en dépensait 89. En 1953-1954, ayant demandé et obtenu 73 millions, il en dépensait 48. Il a demandé et obtenu pour l'exercice 1954-1955, 40 millions de dollars et en a dépensé 19. Nous ne connaissons pas encore les dépenses réelles de l'exercice 1955-1956.

Si nous prenons l'ensemble de ces quatre premières années d'existence du ministère, nous constatons qu'il a demandé et obtenu des crédits représentant 353 millions et qu'il a dépensé en réalité, — ce qui est sûrement la meilleure preuve des besoins réels, — 187 millions.

Le très hon. M. Howe: Monsieur le président, cette affirmation n'est pas exacte, parce que ces crédits comportaient un fort montant de crédits renouvelables. L'honorable député compte deux fois les mêmes montants.

M. Fleming: Ce sont là les chiffres des crédits eux-mêmes et des dépenses réelles. J'ai une observation à faire à ce propos si le ministre veut bien prendre patience. Ce sont les sommes que la Chambre a été appelée à voter jusqu'à maintenant et les chiffres des dépenses faites réellement d'après les registres du gouvernement. Quand la Chambre est invitée à voter des crédits...

Le très hon. M. Howe: Ce n'était pas tous de nouveaux crédits, toutefois.

M. Fleming: Monsieur le président, ce sont les crédits que la Chambre a été priée de voter d'une année à l'autre.

Le très hon. M. Howe: Cependant, je fais remarquer qu'une grosse partie de l'argent était un renouvellement des crédits des années précédentes.

M. Fleming: Le renouvellement n'a pas d'importance.

On peut mesurer l'exactitude des prévisions en rapprochant les sommes demandées par le ministère, chaque année, de celles qu'il a dépensées.

Le gros de l'écart se trouve au chapitre de l'aide aux moyens de production. La *Canadian Arsenal* vient en deuxième place. Le gros de l'écart entre les sommes demandées et celles qui se sont révélées nécessaires se trouve, je le répète, au chapitre de l'aide aux moyens de production. Cette année, cela va sans dire, les chiffres relatifs à cette aide sont un peu moins élevés que l'an dernier. Il nous faudrait, dans le cas de chaque article du budget, nous fournir la somme effectivement dépensée l'an dernier; nous ne possédons pas ce renseignement. Nous voulons savoir, à l'égard de chaque crédit, la meilleure estimation détaillée des besoins.

D'importantes questions surgiront au cours de l'examen de l'administration et du fonctionnement de ce ministère. La première qui vient à l'esprit a trait à l'application de la loi sur la production de défense. A la lumière du long débat qui s'est déroulé l'an dernier sur le prolongement de vastes pouvoirs attribués au ministre en vertu de cette loi, j'aimerais savoir combien de décrets ont été rendus sous l'empire de la loi, ainsi que leur classement selon les divers articles de la loi. Autrement dit, combien de décrets ont été rendus en vertu de chacun des articles de la loi attribuant certains pouvoirs au Gouvernement ou au ministre?